



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2658>

Mieux former plus d'enseignant-es : l'ambition de l'école émancipée

- Éducation -



Date de mise en ligne : mercredi 10 octobre 2018

L'École Émancipée

Le ministère va réformer le recrutement et la formation des enseignant-es à l'horizon de septembre 2019. Il y a urgence à proposer une alternative solide pour mieux former plus d'enseignant-es, les libérer des pressions hiérarchiques et faire réussir toutes et tous les élèves.

Régulièrement débattue, la position de l'École Émancipée de recrutement à la licence a évolué. Il consiste aujourd'hui en une formation intégrée, débutant avec le pré-recrutement d'étudiant-es dès la L1, rémunéré-es pour faire leurs études. Après un recrutement en fin de licence, suivent deux années de formation sous statut de fonctionnaire stagiaire (avec prise de responsabilité progressive à l'occasion de stages variés), délivrant un Master dans le cadre d'ESPE rénovées (avec des personnels et usagers majoritaires dans les conseils de l'École, et des moyens abondés). Les contenus de formation seraient revus : histoire et épistémologie des disciplines, de leur didactique, et des savoirs scolaires, processus et conditions d'apprentissage, connaissance des politiques éducatives, analyse critique des situations de classe... Deux années de T1 et de T2 avec décharge de service et formation prolongeraient cette entrée progressive dans le métier. La réflexion reste à poursuivre concernant les contenus de concours pour le moment très académiques. Par ailleurs, quid des disciplines scolaires qui n'ont pas de licence universitaire dédiée (EPS, technologie, mais aussi histoire-géographie...) ?

Une position la plus susceptible de résoudre des problèmes d'actualité

Celui de la crise du recrutement : ni les salaires ni l'image du métier n'attirent les étudiant-es. Force est de constater que la mastérisation a élevé le niveau de diplôme requis pour que les candidat-es puissent se présenter aux concours, ce qui s'est traduit par une baisse de leur nombre. Avancer le niveau de recrutement permet de répondre à la problématique du vivier, en augmentant le nombre de candidat-es potentiel-les ayant les conditions de diplôme requises.

Celui de l'éviction des femmes [1] et des étudiant-es issu-es des milieux populaires [2] à mesure que le nombre d'années d'études augmente : ce n'est pas que les masters leur soient interdits, ni qu'ils et elles soient par nature moins bon-nes, mais leur auto-éviction persiste pour plusieurs raisons, l'une d'elles seulement étant financière. Recruter à la licence permet donc de démocratiser l'accès au métier.

Enfin, il n'y a aucune automaticité, ni corrélation entre rémunération, place du concours, niveau de recrutement et niveau de qualification. Le recrutement au master ne fait pas de meilleur-es enseignant-es mieux payé-es.

Opposer un autre projet d'école et fédérer personnels et usagers Selon le ministère, la formation a lieu en grande partie avant le concours, par la pré-professionnalisation, des stages et des épreuves professionnelles aux concours. Une partie des UA n'est pas loin de cette approche. Or, à l'ÉÉ, nous pensons que les étudiant-es sont dans l'impossibilité de construire des savoirs professionnels : ce qu'ils-elles apprennent, c'est en tant qu'étudiant-es qui vont être évalué-es. Le fait d'être recruté-e induit un changement de posture : d'étudiant-e accaparé-e par sa réussite aux examens et concours, on devient un-e enseignant-e en formation. Encore une raison de recruter à la licence.

Enfin, recruter toutes et tous les enseignant-es à la licence est un facteur d'unification, contre ce qui les divise et nuit à la construction d'un rapport de force. L'ÉÉ est attachée à un corps unique, de la maternelle à l'université, une autre de ses positions historiques.

ROMAIN GENTNER, MARIE HAYE, LAURENCE PONTZEELE, VALÉRIE SOUMAILLE

[1] Selon les données du MENESER, en 2007, les femmes représentent 62 % des effectifs de licence et leur taux de réussite est supérieur à celui des hommes. En master, elles ne représentent plus que 60 % des effectifs et leur taux de réussite devient inférieur à celui des hommes.

[2] Les données du MENESER sur l'origine sociale des étudiant-es en 2013-2014 indiquent qu'entre la licence et le master, la part des enfants d'ouvriers baisse de 5 points alors que la proportion des enfants de cadres augmente de près de 6 points.